

FT586 – Caillebotis caoutchouc Premium**Descriptif**

Caillebotis en caoutchouc destiné au nettoyage (grattage) des semelles des chaussures.

Particulièrement adapté au passage de fauteuils roulants ou de personnes utilisant des béquilles ou cannes de marche (caillebotis conforme à la réglementation relative à l'accessibilité).

Drainant grâce aux picots situés en face inférieure.

Matériau robuste et antidérapant.

Facile à nettoyer.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic intense.

Ne pas exposer aux huiles et aux graisses, ni aux produits acides ou basiques.

Matières

- 100% caoutchouc naturel.

Références

Couleur	Dimensions	Référence
Noir	100 x 150 cm	10 10 520

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Dimensions	100 x 150 cm ($\pm 5\%$)
Épaisseur nominale	10 mm ($\pm 5\%$)
Diamètre des alvéoles	Ø14 mm
Poids	11 kg par caillebotis ($\pm 5\%$)
Résistance à la glissance	R9 Selon la norme DIN 51130 (fév. 2014)
Température d'utilisation	Jusqu'à -40°C

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Conformité aux articles 2 et 9 de l'arrête du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité (...)

Du fait de la forme de ses alvéoles et de la matière qui le compose, le caillebotis est non meuble, ne gêne pas la progression d'un fauteuil roulant et est non glissant.

Le diamètre des alvéoles (14 mm), est inférieur au maximum de 20 mm demandé par l'arrêté.

L'épaisseur du caillebotis (10 mm), ne crée pas de ressaut de plus de 2 cm.

Entretien

Utiliser un nettoyeur haute pression.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03